

## Règlement concours vélos fleuris

### Marché campagnard du 05 septembre 2021

#### Article 1 :

La ville de Vieux-Condé organise dans le cadre du marché campagnard un concours de vélos fleuris.

#### Article 2 :

Le concours de vélos fleuris est ouvert aux enfants **de 6 à 11 ans**.

La participation à ce concours est gratuite et réservée aux Vieux-Condéens.

Un seul vélo par personne.

#### Article 3 :

Tout type de fleurs sont acceptées (artificielles, naturelles, papier ....)

#### Article 4 :

Un formulaire de participation doit accompagner chaque vélo présenté.

Doivent obligatoirement y figurer les :

\* nom

\* Prénom

\* Adresse

\* Age de l'enfant

\* Numéro de téléphone

Aucune inscription personnelle ne doit apparaître sur le vélo.

Chaque participant devra se présenter avec son vélo lors du marché campagnard dimanche **05 septembre à 15h00 sur la Place de la République.**

Une parade sera organisée vers 15h30

#### Article 5 :

Un classement sera établi et les résultats du concours seront annoncés à **16h00 sur la place**